

APPN - CHAMPIONNATS TERRITORIAUX DE SURF INDIVIDUEL et EQUIPE



QUOTAS DEPARTEMENTAUX :

Chaque département dispose d'un quota individuel et équipe par catégorie.
L'Ugsel Bretagne n'accepte JAMAIS d'inscription émanant d'un établissement.

INDIVIDUELS :

Catégories (6)	22	29	35	56	Totaux
Benjamines	2	8	2	8	20
Minimes Filles	2	8	2	8	20
Cadettes Juniors Filles	2	8	2	8	20
Benjamins	2	8	2	8	20
Minimes Gars	2	8	2	8	20
Cadets Juniors Gars	2	8	2	8	20
Totaux	12	48	12	48	120

EQUIPES :

Catégories (3)	22	29	35	56	Totaux
Benjamines / Benjamins	1	5	1	5	12
Minimes Filles / Minimes Gars	1	5	1	5	12
Cadettes Juniors Filles / Cadets Juniors Gars	1	5	1	5	12
Totaux	3	15	3	15	36

La répartition des quotas par catégories doit être respectée pour maintenir l'équilibre de participation.